

# Rencontres footballistiques transfrontalières et avènement du spectacle sportif. Le cas du Nord-Est de la France (années 1920-années 1930)

Sébastien MOREAU

107

Dans la décennie qui suit la Première Guerre mondiale, le football devient dans une bonne partie de l'Europe un fait social majeur. La diffusion de sa pratique, la structuration des institutions fédérales qui le gouvernent et la place croissante que lui offrent les journaux l'imposent durablement dans le paysage culturel. Bien qu'étudiant trop souvent des espaces régionaux ou nationaux, confortables mais réducteurs, sans réelle prise en compte des perméabilités entre les territoires, la production historiographique en ce domaine est en plein essor depuis quelques années<sup>1</sup>. Une attention particulière aux effets induits par les frontières, les relations internationales et les coopérations économiques sur le développement des sports en Europe semble devoir s'imposer pour combler cette lacune.

Dans le nord-est de la France, ce développement des sports, en particulier du football, est concomitant de la reconstruction matérielle et industrielle de la région et dépend largement de sa situation géographique, à proximité de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne. L'afflux de main-d'œuvre et de capitaux, les grands projets urbanistiques et le dynamisme économique bientôt retrouvé bouleversent en profondeur le tissu social et culturel, en particulier dans les villes ; le football, et les sports en général, s'y développent dans cette situation d'après-guerre que la région partage avec ses voisins belges et luxembourgeois, qui sont aussi ses partenaires économiques privilégiés.

Au sein de cette région transfrontalière, les premières rencontres internationales de football opposent ces pays voisins, célébrant la bonne amitié entre les peuples et la paix retrouvée. « Nord-Est » contre « Luxembourg »<sup>2</sup>, ces rencontres entre

---

1 La meilleure synthèse disponible est sans doute DIETSCHY Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010. Les nombreuses disciplines universitaires qui s'intéressent au football (sociologie, économie, STAPS...) nourrissent par leurs travaux et méthodes les travaux historiques les plus à jour, dont un bon exemple est SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues. Un sport devenu spectacle*, Rennes, PUR, 2013.

2 Il s'agit plus précisément de l'équipe constituée par les meilleurs joueurs de football de la « Ligue du Nord-Est de football-association », qui dépend de la « fédération française de football-association ». Celle-ci joue une fois par an contre la sélection luxembourgeoise constituée des meilleurs joueurs de la fédération des sociétés luxembourgeoises de sports athlétiques, qui change de nom et devient en 1930 la fédération luxembourgeoise de football.



**Tableau : Croissance quantitative et renouvellement des clubs sportifs à Reims dans les années vingt**

	1921	+	-	1923	+	-	1925	+	-	1927	+	-	1929
Nombre de clubs	29	8	10	27	17	7	37	23	15	45	17	21	41
Taux d'accroissement			-7%			25%			17,8%			-9,8%	
Taux de renouvellement			29,6%			44,4%			51,1%			41,5%	

Lecture : Entre 1923 et 1925, 17 clubs apparaissent et 7 disparaissent, ce qui porte le nombre de clubs de 27 à 37, soit un taux d'accroissement de 25% et un taux de renouvellement de 44,4%.

pérenne est son affiliation à une fédération nationale. Celle-ci organise les compétitions, subventionne les clubs, en un mot domine et structure le monde sportif par discipline, et ce à partir de 1919 pour le football en France (Fédération française de football-association, ou 3FA)<sup>3</sup>, plus de dix ans après la plupart de ses voisins, et quinze ans après la création de la fédération internationale (FIFA). Se dessine, dès les années vingt, une structure hiérarchique propre à chaque discipline sportive et à chaque pays, dont le club constitue la cellule de base où l'on trouve les joueurs et leurs dirigeants locaux, et le comité central de la fédération le sommet, occupé par des dirigeants sportifs dont les objectifs sont le respect des règles du jeu et la diffusion de l'audience et de la pratique du sport qu'ils dominent. Cette étape est décisive dans la « contribution du sport à la nationalisation des masses, *via* l'équipe nationale »<sup>4</sup>, notamment de football, qui est alors déjà devenu le sport le plus médiatisé et le plus pratiqué.

Ces institutions nationales, légitimées politiquement car d'emblée décrétées d'utilité publique, entretiennent dès leur création des rapports entre elles et organisent des rencontres avec leurs homologues étrangères ; c'est le véritable début du football international, qui se joue d'abord entre voisins. Les fédérations mettent en effet sur pied une équipe composée des meilleurs joueurs des clubs qui leur sont affiliés ; cette équipe est une sélection fédérale, soit régionale soit nationale, qui joue ponctuellement des matchs de prestige contre d'autres sélections. À l'âge du pacifisme triomphant, il s'agit de montrer au public domestique et étranger (par journaux interposés, les résultats étant diffusés dans toute l'Europe) qu'il existe des jeunes hommes capables de porter haut les couleurs du pays, enjeu qui à l'évidence dépasse de loin la sphère sportive. Après la guerre et sous la pression des fédérations belge et française, la fédération luxembourgeoise interdit ainsi à ses affiliés de jouer contre des clubs des « Empires centraux »<sup>5</sup> et coupe tout contact avec la fédération allemande. Cela est la conséquence dans le monde du football de la mise au ban diplomatique de l'Allemagne

3 La fédération française de football-association, future F.F.F., ne regroupe pas tous les clubs de France, mais seulement ceux qui acceptent ses statuts et souhaitent participer à ses compétitions. Ceci exclut donc les associations dont le but n'est pas le sport de compétition mais une pratique ludique, souvent les clubs les plus modestes, ainsi que les clubs affinitaires (catholiques, socialistes, communistes...), eux-mêmes regroupés en fédérations nationales autonomes. Une large part de la pratique footballistique échappe donc à la tutelle de la fédération française de football-association.

4 DIETSCHY Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle*, 111, 2011, p. 38.

5 Archives de la Fédération Luxembourgeoise de Football, Procès-verbaux des séances du Comité central du 25 avril 1921 au 18 mai 1922, séance du 18 mai 1921.

dans l'immédiat après-guerre, ce qui s'exprime au Luxembourg également par la contestation du Zollverein en 1918<sup>6</sup>.

Les nouveaux équilibres politiques et industriels informent également positivement les rapports entre fédérations nationales de football. Ainsi, dans le sillage de la signature d'une convention militaire majeure entre la France et la Belgique en juillet 1920 et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) de 1921, l'espace transfrontalier devient un territoire unique commun à ces trois nations. Ces rapprochements politiques et économiques se fondent sur une « continuité territoriale des gisements ferrifères du Sud-Luxembourg à la région nancéienne »<sup>7</sup> : au cœur de cette région transfrontalière est extraite la « minette » du bassin houiller lorrain-luxembourgeois, activité commune qui a engendré depuis 1871 des mobilités de matériel, de capitaux et de travailleurs et a permis l'essor de l'industrie lourde. La fin du Zollverein dans cette région, en 1918, marque le début d'une coopération industrielle de grande ampleur entre la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Allemagne. En 1926, ces quatre pays sont en effet les signataires de l'Entente Internationale de l'Acier, un cartel industriel puissant qui fonctionne efficacement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Malgré les rapports diplomatiques difficiles de l'Allemagne avec ses trois partenaires industriels, les coopérations économiques dans cette région transfrontalière sont croissantes et encadrées par ce premier accord européen, signé 24 ans avant le Plan Schuman (1950)<sup>8</sup>. Ces coopérations ont des répercussions fondamentales dans le monde du football, puisque les fédérations footballistiques régionales et nationales ne cessent de renforcer leurs liens et de multiplier leurs rencontres. Une sélection luxembourgeoise rencontre ainsi 25 fois l'équipe nationale de Belgique, 19 fois celle de France entre 1922 et 1939<sup>9</sup>. Les fédérations footballistiques nationales, par les choix qu'elles opèrent, épousent et renforcent, à leur échelle, la nouvelle donne géopolitique et industrielle des années 1920. Pour en rendre compte, nous nous intéresserons en particulier aux interactions entre les dirigeants footballistiques luxembourgeois et ceux du nord-est de la France et les divers relais qu'ils utilisent pour imposer la pratique qu'ils dirigent dans le paysage culturel.

L'entrée du football sur la scène économique, politique et médiatique dans cette vaste région transfrontalière qui s'unifie, puis son poids croissant tout au long des années 1920 et 1930, sont dus à la coopération entre ces fédérations sportives et à des stratégies de légitimation de la pratique dont les ressorts sont largement non-sportifs, et plus précisément politiques. Est ainsi recherché et trouvé un patronage politique à la

6 Cette union douanière germanique, à laquelle le Grand-duché de Luxembourg était intégré depuis 1842, lui était économiquement très favorable. Sa contestation, puis sa dissolution en 1919, a des motivations politiques et diplomatiques. Elle oblige le Grand-duché à chercher un nouveau partenaire économique, qui sera la Belgique, à partir de 1921.

7 MAAS Jacques, « Les cartels sidérurgiques lorrains-luxembourgeois à l'époque du Zollverein, 1879-1918 » dans ROTH François (dir.), *Annales de l'est. Actes du colloque « La Lorraine, le Luxembourg et les pays wallons » des 22 et 23 février 2007*, Nancy, Association d'historiens de l'est, 2008.

8 Sur ces questions et la continuité entre l'Entente Internationale de l'Acier et le Plan Schuman, l'on se référera à WURM Clemens, « Les cartels internationaux de l'acier dans l'entre-deux-guerres : précurseurs du Plan Schuman ? » dans WILKENS Andreas (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004.

9 Ces chiffres sont ceux des rencontres officielles entre sélections nationales A ou B. Ils n'incluent pas les matchs interclubs ou les rencontres entre la sélection nationale luxembourgeoise et les équipes régionales françaises.

fois prestigieux et peu intrusif. C'est le prince Félix de Bourbon-Parme, grand-duc consort en tant qu'époux de la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, qui patronne la fédération luxembourgeoise dès 1920 ; les clubs et la « Ligue du Nord-Est de football-association » demandent quant à eux aux préfets successifs, aux (anciens) maires des grandes villes ou conseillers municipaux d'assurer la présidence d'honneur de leur structure associative. Si les clubs et fédérations y gagnent en respectabilité, les dirigeants politiques qui acceptent ce patronage gagnent ou renforcent leur notoriété à moindre frais. Sont exercées aussi des pressions sur les ministres, députés et hauts fonctionnaires afin d'obtenir des subventions, des exonérations de taxes<sup>10</sup> ou encore des infrastructures. A Reims, c'est l'arrivée aux affaires de l'équipe municipale radicale-socialiste de Paul Marchandea, en 1925, qui constitue le tournant déterminant du processus de légitimation des pratiques sportives. Ce n'est pas un hasard si, à l'occasion d'une rencontre nord-est de la France contre Luxembourg, en 1926.

Pour la première fois depuis que le sport est pratiqué dans la région, des footballeurs furent officiellement reçus à la Mairie de Reims. Le fait vaudra d'être relaté dans l'histoire sportive régionale, car c'est l'indice certain que l'idée fait son chemin<sup>11</sup>.

Autour des conseillers municipaux sont rassemblés les joueurs des deux équipes, les dirigeants des fédérations du Nord-Est et du Luxembourg, mais aussi le sous-préfet de la Marne et Jules Rimet, président de la 3FA et de la Fédération internationale de football-association (FIFA). Intervenant à tour de rôle lors de cette réception et du banquet qui suit, les personnalités sportives et politiques se congratulent pour la bonne organisation de cet événement qui scelle l'amitié franco-luxembourgeoise et le succès grandissant du ballon rond. A l'aspect purement sportif des rencontres de football entre le Nord-Est et le voisin luxembourgeois s'ajoutent les dimensions politique, diplomatique et bientôt commerciale d'une réception officielle à la mairie. En plus de rendre visible la pratique du football transfrontalier, ces réceptions organisées chaque année au Luxembourg ou dans le nord-est de la France, dans la commune qui accueille l'événement, légitiment politiquement ce sport et ceux qui assurent sa diffusion.

### **Des acteurs nombreux, un spectacle médiocre**

Alors que la pratique footballistique s'étend très largement, des villes vers les campagnes et des groupes sociaux dominants aux classes moyennes et populaires, les dirigeants sportifs fédéraux concentrent leurs actions sur un nombre très réduit de rencontres, ces « matchs de propagande » dont le prestige doit attirer une foule nombreuse au stade. Cette foule, cependant, se fait attendre et les revenus sont toujours

<sup>10</sup> Ainsi lors de la création du football professionnel en 1932, ce type de pressions est exercé sur les décideurs politiques afin de ne pas faire tomber le spectacle footballistique sous le coup de la taxation sur le spectacle. Voir à ce sujet WAHL Alfred et LANFRANCHI Pierre, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, pp. 50-53.

<sup>11</sup> D'HENNIN René, « Le Luxembourg triomphe du Nord-Est », *L'Eclairer de l'est*, n° 2680, 29 mars 1926.

plus maigres qu'escompté. Pourtant, dès la moitié des années 1920, dans une troublante synchronie entre la France et les autres pays, d'autres promoteurs du spectacle sportif apparaissent pour en renforcer l'attrait. Journalistes, hommes politiques locaux, entrepreneurs et publicitaires investissent (dans) le spectacle sportif, en transformant ainsi la nature et les enjeux, creusant aussi en premier le fossé aujourd'hui encore grandissant entre le sport pratiqué comme loisir et le sport vendu comme une marchandise.

On ne saurait trop insister sur la médiocrité du football pratiqué par l'équipe fédérale du Nord-Est, visible lors de ses confrontations avec des équipes venues d'ailleurs. Entre 1925 et 1938, les 14 rencontres contre la sélection B de Luxembourg donnent lieu à 11 défaites et 3 victoires, dont la première n'est acquise qu'en 1930 (3-2, à Charleville). Si, en termes sportifs, ces chiffres sont assez anecdotiques, ils constituent un véritable problème pour les promoteurs régionaux du football, qui ont bien du mal à remplir les stades. Les amateurs de ce spectacle, que l'on commence à appeler « supporters », souvent eux-mêmes pratiquants, exigent des résultats et une qualité de jeu que ne parviennent pas à atteindre les joueurs représentant leur région, pourtant sélectionnés parmi les meilleurs footballeurs régionaux, des Ardennes au nord de l'Ile-de-France. Que ce soit du théâtre ou du football, personne ne va de gaieté de cœur voir un spectacle médiocre et payant, ce qui n'est pas le cas, par exemple, des courses cyclistes qui traversent la ville. C'est ainsi que l'on comprend la stagnation, jusqu'en 1938, du nombre de billets vendus pour ces rencontres de prestige autour de 2000 spectateurs. Pourtant, au sein des fédérations, c'est bien la seule chose qui stagne : des commissions nouvelles sont créées (commission technique, commission des jeunes), les budgets durant toute la période augmentent en même temps que le nombre de clubs et de joueurs licenciés, les rencontres sont multipliées, le défraiement des joueurs engagés ainsi que leurs primes deviennent de véritables rémunérations cachées derrière le principe encore intangible de l'amateurisme (jusqu'en 1932). Un décalage se fait jour, au début des années 1930, entre les moyens mis en œuvre par les fédérations et les résultats obtenus ; le stade reste encore un théâtre vide, et le football devient un spectacle sans spectateurs.

À ce moment, le risque, pour les fédérations, est de perdre la main sur ce terrain en jachère au profit d'autres acteurs intéressés par le sort du spectacle footballistique. Elles sont critiquées pour leurs choix de joueurs par la presse, respectivement l'*Escher Tageblatt* et *L'Eclaireur de l'est* dont les lecteurs des rubriques sportives sont les spectateurs potentiels mais souvent absents des tribunes. Un exemple illustre cette pression journalistique sur les choix fédéraux : en 1933, un article intitulé « Perpère remplacera-t-il Fabry demain, à Luxembourg ? » remet explicitement en cause le choix de la « Ligue du Nord-Est » de faire jouer le second plutôt que le premier qui a la faveur du journaliste<sup>12</sup>, lequel est par ailleurs son beau-père (Perpère a épousé la fille

---

12 Parce qu'il joue à Reims, et non dans les Ardennes. Bien que la sélection des joueurs s'effectue dans 6 départements (Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne et Oise), les journalistes de *L'Eclaireur*, au nom de leurs lecteurs majoritairement marnais, sont plus attentifs que les sélectionneurs fédéraux aux joueurs originaires de la Marne dans l'équipe régionale.

D'Hennin). Celui-ci demande à Lucien Perpère – dans ce qui est une des premières *interviews* de footballeur parues dans ce journal régional – ce qu'il pense des choix opérés par les sélectionneurs fédéraux, avant de conclure l'article par cette phrase : « Il serait curieux de connaître l'opinion de quelques-uns de nos lecteurs sur le sujet »<sup>13</sup>. Le lectorat, majoritairement rémois, est ainsi invité à donner son avis, pour rectifier ou faire céder les sélectionneurs, critiqués par ailleurs par le journal pour les résultats accablants obtenus par l'équipe régionale.

Plus grave pour leur légitimité, les fédérations sont progressivement concurrencées sportivement et financièrement par les clubs dont elles ont la charge, en particulier par les plus puissants d'entre eux. Les associations sportives se distribuent, durant ces années, entre le monde du loisir sportif et celui de la compétition et du spectacle. Cette distribution dépend des moyens et des orientations choisies par le ou les dirigeants de clubs bien plus que par le niveau sportif des joueurs. Face aux clubs dirigés par leur président et leur comité dirigeant comme des entreprises qui recherchent derrière les victoires sportives la rentabilité dans le football, les fédérations ne parviennent plus à imposer les règles fédérales, notamment celle de l'amateurisme intégral qui interdit toute rétribution aux joueurs, contournée allègrement pour attirer les meilleurs éléments européens<sup>14</sup>. Une autre règle que la fédération n'arrive plus à faire respecter par les clubs les plus puissants est l'obligation pour un joueur de se présenter à une convocation en équipe régionale ou nationale, selon le principe de la subsidiarité. Or, les clubs font parfois pression sur leurs joueurs pour qu'ils déclarent forfait plutôt que d'aller risquer leur intégrité physique lors de ces matchs de prestige. Les joueurs n'ont souvent pas le choix, puisque l'amateurisme marron fait de leur président de club un employeur officieux, dont les ordres – comme on l'imagine – ne peuvent être discutés. Enfin, les fédérations sont aussi limitées dans leurs déplacements et les rencontres envisagées avec des équipes prestigieuses et lointaines, italiennes par exemple, avortent souvent faute de moyens. On voit, au milieu des années 1930, réapparaître des rencontres interclubs entre Luxembourgeois et Allemands, non pas parce que la fédération les autorise à nouveau, mais parce qu'elle a perdu une partie de son autorité et que les grands clubs comme l'Union Sportive de Luxembourg parviennent à se passer de son intermédiaire pour se rendre visibles, s'attacher un public fidèle, affronter des équipes étrangères proches. Durant la seule saison 1937-1938, l'U.S.L. joue ainsi quatorze rencontres internationales : dix contre des équipes françaises des régions frontalières (Colmar, Charleville, Reims, Longwy...), quatre contre des équipes allemandes situées à quelques dizaines de kilomètres de l'autre côté de la frontière (Eintracht Trèves), voire plus loin, au cœur de la Ruhr (Hamborn 07, V.F.B.

13 D'HENNIN René, « Perpère remplacera-t-il Fabry demain, à Luxembourg ? », *L'Eclairer de l'est*, n°5289, 11 mars 1933, p. 4.

14 Cette situation est appelée par les historiens « amateurisme marron » et est pratiquée partout en Europe dès les années vingt. La promulgation par les instances fédérales des différents pays d'un statut de « professionnel » du football doit permettre d'enrayer ce phénomène. Voir, par exemple, l'ouvrage fondateur WAHL Alfred, *Les Archives du football. Sport et société en France, 1880-1980*, Paris, Gallimard-Julliard, 1989.

Speldorf)<sup>15</sup>.

Alors qu'a lieu la première Coupe du Monde (1930), le début des années 1930 correspond donc au reflux de l'autorité fédérale, sans que ne s'enraie le processus d'avènement d'un football dominé par des enjeux économiques et de représentation. Les clubs, la presse, mais aussi les municipalités deviennent les acteurs dominants du processus menant au spectacle footballistique.

Du point de vue des mairies, l'intérêt d'approuver et de garantir l'organisation de rencontres internationales est lié au prestige qui rejaillit directement sur le maire et son équipe. À Pétange, Differdange côté luxembourgeois, à Charleville, Troyes, Saint-Quentin côté français, et, dans une moindre mesure, à Luxembourg-Ville ou Reims, l'accueil à la mairie de deux délégations sportives représentant chacune leur pays est un moment fort de l'année, sinon de la décennie. Depuis la première réception en 1926 à Reims, le faste et la considération pour les invités se sont accrus. L'organisation de la journée est millimétrée et le luxe partout présent, preuve des enjeux économiques qui se jouent : à Charleville, en 1928, le maire invite les délégations dans la très chic Brasserie macérienne avant la remise des médailles dans les salons de la mairie. À Saint-Quentin deux ans plus tard, le maire, le préfet des Ardennes, le sous-préfet, le président du syndicat d'initiative gratifient les délégations d'une cérémonie devant le Monument aux Morts et d'une réception officielle à l'Hôtel de ville, devant les notables de la ville et le conseil municipal. Il faut tenter de s'imaginer ces réunions mondaines de plusieurs centaines de personnes, endimanchées et enorgueillies de l'honneur fait à leur ville, et, parmi elles, une trentaine de footballeurs souvent peu talentueux et d'origine plus modeste que leurs hôtes, regroupés dans un coin de la salle lors du banquet. Leurs exploits sportifs constituent moins l'objet que le prétexte de ces rassemblements mondains où des bourgeois de part et d'autre d'une frontière se reconnaissent des intérêts communs, notamment sportifs.

Les délibérations municipales des années 1930 permettent cependant de comprendre que ces réceptions officielles s'inscrivent dans une gestion du fait sportif qui va bien au-delà des rencontres internationales. Pionnières en la matière, les municipalités qui accueillent ces événements sont aussi celles qui offrent à leurs administrés un accès au sport, par la construction et l'entretien d'infrastructures, la mise en place de vacances scolaires pour les enfants, le recrutement d'un personnel dédié aux activités physiques et sportives. Au Luxembourg comme en France, l'État n'ayant pas mis en œuvre de politique publique nationale d'envergure en matière sportive<sup>16</sup>, l'initiative politique, y compris en matière d'éducation physique des enfants, revient aux municipalités. En découlent de grandes disparités entre les communes françaises, entre celles qui, par idéologie ou stratégie, investissent dans l'éducation et les infrastructures sportives, subventionnent les clubs et patronnent les événements sportifs, et les autres, où bien

---

15 WELSCHBILLIG Paul, « Statistique relative à l'année sportive 1937-38 de l'équipe première de l'U.S.L. », dans Comité de presse et de propagande de l'U.S.L., *Union. Organe officiel de l'Union sportive Luxembourg*, Luxembourg, 1938, p. 61.

16 Voir sur ce point CALLEDE Jean-Paul, *Les politiques sportives en France. Éléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000 et CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 52, 2002, pp. 437-457.

souvent le sport n'apparaîtra dans les politiques municipales qu'au début des années 1950. Si l'espace transfrontalier ici étudié a une cohérence, c'est aussi parce que les grandes municipalités qui en sont les pôles investissent fortement dans le sport dans les années 1930. La ville de Luxembourg fait ainsi aménager, entre 1930 et 1937, quatorze terrains de sport en plus d'un grand stade municipal ; la municipalité rémoise, quant à elle, fait construire une piscine (1931) qu'elle achète en 1938 et un stade-vélodrome municipal de 20000 places en 1934. Saint-Quentin accueille la rencontre de 1938 entre les deux sélections dans son stade Philippe Roth flambant neuf, situé en plein centre-ville.

Ces constructions, réceptions et événements sportifs sont très largement commentés dans la presse régionale, dont le rôle est pluriel et l'action puissante. Coorganisatrice des événements sportifs – du Tour de France, créé par *L'Auto*, au plus modeste critérium cycliste patronné par le journal local – la presse a un intérêt direct et croissant pour le fait sportif, en particulier pour les événements les plus rémunérateurs, de la vente de billets en amont (dont elle perçoit une partie) à la vente de journaux qui en font le récit en aval. Dans le nord-est de la France, Reims fait figure de capitale sportive depuis le début du siècle car y sont organisés des événements d'envergure nationale : le premier meeting d'aviation en France (1909), au grand retentissement médiatique, la course cycliste Paris-Reims. Mais s'y trouvent aussi des infrastructures uniques, telles le Parc Pommery et le Collège d'Athlètes où Georges Hébert enseigne sa fameuse « méthode naturelle » de gymnastique<sup>17</sup>. *L'Eclaireur de l'est*, le plus grand journal régional en tirage et aire de diffusion, a depuis le début du siècle amplement participé à ces réussites, mais, à partir de 1925, les élections lui donnent un poids tout à fait inédit. En effet, le nouveau maire Paul Marchandeaudeau, est aussi le directeur du journal et le titre n'aura de cesse de défendre ses initiatives et ses résultats jusqu'à sa démission en 1942. Cette collusion entre intérêts politiques et journalistiques est tout à fait emblématique du contexte dans lequel le football connaît les mutations qui le transforment en un spectacle financé par les élites locales.

*L'Eclaireur de l'est* ne se limite pas à être le porte-voix des succès sportifs locaux ou le moteur de la transformation, certes lente, du lectorat en public sportif ; en tant qu'organe de presse, le journal tient un discours sur le sport et se l'approprie, ce qui en altère la nature et la signification sociale que lui attribue le nombreux lectorat. À partir des années 1930 en particulier, le journal, à la fois juge et partie, stimule la distinction entre le football et les autres disciplines sportives, en sur-médiatisant le premier au détriment des secondes. Alors que les sections de football représentent 20,5% du total des équipes sportives rémoises en 1929 (18 sur 88), *l'Eclaireur* y consacre en moyenne 28,8% de sa rubrique sportive. En 1935, le sport-roi a creusé l'écart définitivement dans le journal, puisqu'il occupe 47,8% de la rubrique sportive, loin devant le cyclisme (18,9%)<sup>18</sup>, alors qu'il représente 31% des équipes de la ville.

17 HEBERT Georges, *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1925.

18 Ces chiffres ont été obtenus par notre étude de ce journal sur la période 1919-1938, en particulier de la place et du traitement qu'accorde le titre au fait sportif.

À l'intérieur des rubriques consacrées au football, les rencontres transfrontalières que jouent les équipes régionales sont surreprésentées par rapport aux autres, y compris par rapport aux rencontres internationales auxquelles participe l'équipe de France. Bien que les fédérations soient en partie décrédibilisées, leur équipe représentative garde les faveurs du journal le plus important de la région. Ainsi, ces matchs sont annoncés des semaines à l'avance par des encarts publicitaires, le programme des festivités mondaines de la journée, les individus présents dans les tribunes d'honneur, y compris parfois de larges extraits des discours tenus à l'Hôtel de ville lors de la réception des joueurs, trouvent une place de choix dans le journal. Si l'on se rappelle le rapport hiérarchique du maire aux journalistes de *L'Eclaireur*, on comprend que ces articles relèvent au moins autant de l'autocongratulation et de l'autopromotion que du devoir d'information.

La presse régionale est, dans les récits de matchs notamment et les divers éditoriaux dédiés au football, nettement plus cocardière que les dirigeants sportifs et politiques ; il en irait de l'honneur de la région de battre les adversaires qui se présentent, ou du moins de présenter une équipe digne dans l'affrontement et la défaite. Cela tranche avec l'ambiance amicale et pacifiste que tentent d'instaurer les autres protagonistes du sport transfrontalier, moins préoccupés par les résultats sur le terrain que par les opportunités qu'offrent les rencontres en tribunes ou en mairie. René D'Hennin, le rédacteur en chef de la rubrique sportive, qui prend de l'importance durant l'entre-deux-guerres à mesure que sa rubrique s'étoffe, veille à susciter un sentiment d'adhésion de son lectorat à l'égard des équipes de la région, afin de donner envie à ses lecteurs de se transformer, le dimanche venu, en spectateurs payant leur billet pour aller au stade. C'est pour cette raison que l'équipe fédérale, qui regroupe les meilleurs joueurs champardennais, est l'objet des plus grands soins des journalistes : elle est la seule équipe qui intéresse potentiellement l'intégralité du lectorat, l'aire de diffusion du journal correspondant aux limites géographiques de la Ligue du Nord-Est de football. Au risque donc d'un discours outrancier, et à grands renforts de photographies, que l'on retrouve comme en miroir dans la presse luxembourgeoise les veilles et lendemains de matchs, aucun artifice ne paraît excessif pour susciter l'intérêt du lectorat, préalable indispensable à sa présence au stade.

### **Concentration et coopération. Vers le football marchand**

S'il est établi que les différents acteurs qui se préoccupent de football dans la région ont des motivations divergentes, plus ou moins éloignées du domaine strictement sportif, tous se retrouvent dans la recherche de rentabilité qui les incite à collaborer. D'un point de vue strictement économique, les années 1930 voient les sports modernes émerger comme un nouveau marché sur lequel se positionnent des acteurs économiques. On l'a vu, le pouvoir décisionnel qui façonne les règles du jeu s'est progressivement déplacé,

des années 1920 aux années 1930, des instances fédérales du football, garantes de l'amateurisme et représentantes indirectes de l'État, aux trois nouveaux piliers du spectacle footballistique émergent que sont les clubs puissants, les organes de presse et les municipalités. L'endogamie et les porosités entre ces sphères devront encore être prouvées au sein de la région transfrontalière étudiée et des villes majeures qui en sont les pôles ; en attendant, elles peuvent être illustrées par des trajectoires individuelles. Prenons ainsi l'exemple de Gustave Jacquemart, industriel luxembourgeois né en Belgique, dont la carrière politique est assez exemplaire : conseiller communal en 1915 à Hollerich, dans la périphérie de la capitale luxembourgeoise, puis conseiller à Luxembourg-gare l'année suivante, il devient échevin de Luxembourg-ville en 1937 puis député en 1945. À sa mort en 1950, il est vice-président de la Chambre des députés. Lors de ses funérailles le 7 février, « en présence des représentants de très nombreuses associations sportives de France, de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse », le président de la Chambre déclare : « [qu'il y avait] deux causes qui lui étaient également chères et auxquelles il est resté attaché durant toute sa vie : le culte des sports et l'amitié franco-luxembourgeoise »<sup>19</sup>. Et pour cause : « Gust » Jacquemart avait fondé dès 1908 la première fédération sportive luxembourgeoise tout en étant membre d'honneur de nombreux clubs sportifs ; à partir de 1921, et jusqu'à sa mort en 1950, il dirige la future fédération luxembourgeoise de football tout en présidant le Comité olympique sportif luxembourgeois (1925-1950). Il est donc le « Monsieur sport » du Grand-duché, connu bien au-delà de ses frontières, son dirigeant dans le pays, son ambassadeur auprès des fédérations internationales et son représentant principal lors des déplacements de la sélection de son pays dans le nord-est de la France. Industriel à l'époque de l'Entente Internationale de l'Acier, homme politique (municipal et national) et dirigeant sportif de premier plan, sa trajectoire se confond avec celle de la fédération luxembourgeoise ; sa notoriété politique se nourrit de sa position dominante dans le monde sportif. Le reflux de l'autorité fédérale ne le touche qu'à l'intérieur des frontières luxembourgeoises ; la fédération qu'il dirige étant l'organisatrice des matchs internationaux, sa renommée et celle de son dirigeant vont croissant en France durant toute la période. D'ailleurs, sa francophilie affichée joue un rôle non négligeable dans le rapprochement diplomatique et économique entre la France et le Luxembourg. Il participe ainsi à la création du « Comité France-Belgique-Luxembourg » en juillet 1929, dont fait également partie son camarade Paul Marchandeu, député-maire de Reims. Il incarne de façon archétypale la coopération franco-luxembourgeoise au croisement des mondes de l'argent et de l'acier, de la politique et du sport. À une échelle bien plus modeste, on peut considérer la trajectoire de Paul Petit comme également révélatrice. Il s'agit d'un Rémois qui entre au conseil municipal de sa ville après les élections du 7 décembre 1919. Maître-imprimeur de son

<sup>19</sup> Ministère d'État du Grand-duché de Luxembourg, Service « Information et Presse », « Bulletin d'information du 28 février 1950 ».

état, proche de Paul Marchandeu, son rôle est, à partir de 1923, de faire le lien entre les sociétés sportives et le conseil municipal. On le voit présenter les demandes de subventions desdites associations au conseil, puis appuyer la création à Reims d'un « Terrain de Jeux de la rue de Courcelles » à l'usage des enfants des écoles alentour. Il dirige ce terrain de quartier à partir de 1927, tout en étant, à titre privé, membre de plusieurs associations sportives locales et même président du club féminin « Les sportives rémoises » durant les années vingt. Il incarne bien l'évolution du rôle de la municipalité dans les affaires sportives pendant cette décennie, laquelle se limite à la distribution de subventions modestes aux clubs de la ville et à la mise en place du sport scolaire (ou plutôt périscolaire), qui repose sur le bénévolat de cet individu avant tout féru de sports. La municipalisation des politiques sportives est aussi fonction de ces trajectoires individuelles de passionnés, qui peuvent laisser une empreinte à peu de frais à l'échelon municipal. Radical-socialiste, il envisage la diffusion du sport sous un angle éducatif et sanitaire excluant l'enrichissement personnel qui, certes, n'est pas encore à l'ordre du jour.

Que devient son engagement lorsque la municipalité, au début des années trente, participe à l'émergence du spectacle sportif ? Toujours dirigeant de petits clubs sportifs, il profite de sa position d'adjoint au maire pour faire passer un contrat entre son entreprise, *L'Express*, et la mairie, qui lui donne le droit exclusif de l'affichage dans les lieux publics. La plupart des affiches publicitaires, et en particulier des affiches annonçant les événements sportifs qui se retrouvent placardées dans des lieux publics de plus en plus nombreux (urinoirs, kiosques, tramways, panneaux en tous genres), sont imprimées et affichées par son entreprise, qui prospère grâce à ce nouveau marché. Le conflit d'intérêts est évident, puisqu'il appuie au conseil municipal la candidature de sa propre entreprise. Cette réussite personnelle ne se comprend que dans le contexte d'investissements de plus en plus visibles, massifs et diversifiés en matière sportive, soutenus par les municipalités, et qui ouvrent des débouchés à une multitude d'entreprises et de particuliers : vendeurs de cycles ou d'équipements sportifs, propriétaires de terrains, sportifs, journaux, bistrotts et bars sportifs qui servent de siège social aux clubs, ou encore imprimeurs-publicitaires comme Paul Petit.

À une toute autre échelle que celle des instances fédérales et des coopérations entre notables luxembourgeois et français, la rentabilité du sport-spectacle naissant repose aussi sur des compromissions politico-économiques et un effet d'opportunité pour des petits patrons qui sont, sans doute, les premiers à considérer la manne que représentera un jour le spectacle sportif. Dans ce contexte, l'amateurisme et son corollaire, l'absence de questions d'argent dans le domaine sportif, sont devenus, en moins d'une dizaine d'années, des notions datées. Cela est d'autant plus vrai qu'un phénomène de concentration des élites urbaines au sein des grands clubs est en cours. En conséquence de la crise économique qui frappe la région en 1932-1933 et de la promulgation, par la fédération française de football, du statut de joueur professionnel de football en 1931, le nombre de clubs diminue et les plus grands se renforcent. À Reims encore, c'est le

*Stade de Reims*, bientôt fameux, qui, par fusion et transformation de clubs préexistants, devient le grand club de la ville, un temps omnisport puis club de football professionnel en 1935, après avoir remporté le championnat de France amateur. Font partie du comité dirigeant les cadres de la maison de champagne Pommery, René D'Hennin le journaliste, mais aussi des dirigeants sportifs d'autres clubs (Hatzfeld, Hutin, Deprez, Houbart...) qui, en participant à une souscription de 100000 francs y ont gagné un siège. Cela correspond autant à une solidarité de crise qu'à la concentration des forces économiques en vue de maximiser les profits que le football permet de dégager. En 1938, le *Stade* fusionne avec l'autre grand club de la ville, le *Sporting-Club rémois*, qui, dans la corbeille, apporte ses couleurs (rouge et blanc) et ses dirigeants. C'est le rôle du *Stade de Reims*, qui occupe le grand stade municipal, de concentrer la ferveur populaire, de permettre aux élites sportives de la ville, jadis concurrentes, de s'enrichir et de faire rayonner le nom de Reims à travers la France, grâce à ses victoires sportives. Après la guerre, cela ne tarde pas à porter ses fruits économiques et symboliques, au-delà des espérances des premiers investisseurs. Au Luxembourg, où le professionnalisme n'est jamais mis en place, le même phénomène de concentration des élites a lieu après la fusion de clubs existants ; le comité d'honneur de l'Union sportive de Luxembourg compte en 1937 pas moins de cinq ministres, le bourgmestre de la capitale et de la deuxième ville du pays, le président de la fédération Jacquemart et ceux de trois autres clubs, ainsi que de nombreux notables de la ville (douze médecins, onze industriels, des avocats, des brasseurs, des ingénieurs) ; en tout, 76 individus représentant les couches supérieures de la société, dont il est impossible de savoir combien sont là par amour du ballon rond. Leur coprésence permet cependant d'affirmer que l'absence de professionnalisation de la pratique footballistique dans ce pays n'empêche pas une rentabilité certaine et l'importance symbolique pour les élites de se trouver dans les instances dirigeantes du grand club de la capitale.

Les fédérations, pour préserver leur faible autorité, se mettent au diapason. Après avoir introduit le professionnalisme dans la plupart des pays d'Europe, elles partent elles aussi à la recherche de la rentabilité maximale. À travers leur organe de presse officiel, elles distribuent aux annonceurs qui se présentent les espaces publicitaires disponibles dans les stades, leurs abords, et leur journal. Elles légifèrent aussi pour empêcher que, lors des rencontres internationales, d'autres matches n'aient lieu dans la région ou le canton, afin que les rencontres interclubs ne puissent leur faire concurrence et qu'un nombre maximal de spectateurs se rendent au stade. Ce qui, dans les années 1920, correspondait à des stratégies de diffusion de la pratique devient dans les années 1930 volonté de captation des retombées économiques du football. Par ailleurs, l'histoire des fédérations étant informée par l'histoire des espaces où elles se développent, il est intéressant de remarquer la proposition du sélectionneur national luxembourgeois, en 1935, de créer en coopération avec les maires des communes concernées, une coupe inter-cantonale entre la Lorraine, la Champagne, les Ardennes françaises et belges et le Luxembourg. Ce projet n'a pas de suite, mais montre néanmoins que les quinze années

de rapprochement et de coopérations plurielles dans la région ont pesé sur les représentations et les sentiments d'appartenance à un ensemble culturel commun. La notion même de compétition « inter-cantonale » est une négation du caractère imperméable des frontières nationales ; or, la même année, un vif débat au sein du comité central de la fédération luxembourgeoise débouche sur le refus d'engager un sélectionneur pour l'équipe junior, car celui-ci est allemand...

120 Au terme de cette réflexion, on constate que la transformation du football en spectacle dépend d'un nombre considérable de facteurs et d'acteurs, les grands absents de cette histoire étant les joueurs eux-mêmes. La plupart des footballeurs des années trente ont connu la pratique ludique, associative et quelque peu artisanale des années vingt ; au gré de décisions, de coopérations et de mutations qu'ils subissent ou dont ils profitent sans les avoir voulues, il est attendu d'eux par les dirigeants, spectateurs et journalistes, qu'ils se conforment à un nombre important de contraintes. L'analyse de la presse et des décisions fédérales révèle que ce sont le dévouement et l'abnégation qui sont les vertus capitales exigées du footballeur des années trente ; pour avoir le droit d'exister socialement, il doit « mouiller le maillot », tout en étant loyal et peu intéressé par l'enrichissement personnel. La justesse technique est secondaire mais prend de l'importance dans les discours des dirigeants au fil des années : pour assurer la rentabilité du spectacle, les joueurs doivent en assurer la beauté. Il est certain que dans le Nord-Est, région en périphérie d'intenses coopérations transfrontalières, l'absence de joueurs de grand talent, la pauvreté des archives concernant les joueurs et la médiocrité des résultats renforcent ce tableau d'une génération de footballeurs ballotés par des intérêts qui ne sont pas les leurs. Ils sont néanmoins en passe de devenir des vedettes comme c'est déjà le cas de certains cyclistes, boxeurs et tennismen, et leur rôle se limite désormais au terrain, comme l'explique Marcel Kummer :

Plus besoin de s'improviser économiste pour arriver à jouer dans une équipe. À d'autres les soucis de vous procurer l'équipement, de régler pour vous les frais de déplacement et de s'occuper de l'entretien du terrain de jeu ainsi que du matériel.

Il n'en reste pas moins que la rationalisation, la spectacularisation et la professionnalisation de la pratique, qui ne touche que l'élite des joueurs, les cantonne à un rôle de faire-valoir d'intérêts économiques qui les dépassent. Hier comme aujourd'hui, ils sont pourtant, par le biais de leurs rémunérations et de leur mode de vie, en première ligne des critiques faites aux excès du sport-spectacle considéré comme une excroissance immorale de l'économie marchande.

---

20 KUMMER Marcel, « Football d'hier et d'aujourd'hui », Comité de presse et de propagande de l'USL, *Union. Organe officiel de l'Union sportive Luxembourg*, Luxembourg, 1938, pp. 65-67.

## **Bibliographie indicative :**

CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 52, 2002, p. 437-457.

CALLEDE Jean-Paul, *Les politiques sportives en France. Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000.

DIETSCHY Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 111, 2011, p. 35-47.

121

LANFRANCHI Pierre, « Entre initiative privée et question nationale », *Politix*, 50, 2000, p. 29-48.

SOUTOU Georges-Henri, « Le deuil de la puissance (1914-1958) », dans COLLECTIF, *Histoire de la diplomatie, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2007.

WAHL Alfred et LANFRANCHI Pierre, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

WILKENS Andreas (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004.